****

**Saguenay Super Cashspiel**

***Un pas de plus vers l’objectif***

JONQUIÈRE (03 mai 2013) – La très longue journée de vendredi aura permis à plusieurs formations du Saguenay-Lac-Saint-Jean de faire un pas de plus vers les rondes finales du Saguenay Super Cashspiel 2013 disputé sur les glaces du club de curling Kénogami.

C’est ainsi qu’en classe « A », André Brassard (Kénogami) a mérité sa place en ronde quart de finale à la suite d’un gain de 5-4, mérité en prolongation face à Steeve Villeneuve (Chicoutimi). Brassard avait nivelé les chances au 8e avant de voler le point vainqueur en prolongation.

Alexandre Gauthier-Ferland (Kénogami) a fait de même en s’imposant 7-3 devant Nathalie Gagnon (Riverbend-Kénogami-Port-Alfred), tout comme Jean Émond (Chicoutimi), vainqueur 10-5 contre Jean Boivin, du club Riverbend.

Dans la classe « B », pendant ce temps, Yannick Martel (Kénogami-Riverbend) a marqué trois points au dernier bout pour se sauver avec un gain de 8-4 aux dépens de Ghislain Hamel (Kénogami), et ainsi atteindre l’étape des quarts de finale.

Jacques Taillon (Saint-Félicien) a triomphé 7-6 de Martin Roy (Kénogami) alors que Ludovic Paradis (Riverbend) inscrivait un gain de 6-5 devant une autre formation almatoise dirigée par Daniel Tremblay.

Jean-Guy Girard (Riverbend) a volé un point en supplémentaire et il s’est sauvé avec un gain de 7-6 aux dépens de Roger Perron (Port-Alfred-Kénogami) et ainsi passé en quart de finale de la classe « C ».

Même scénario pour Pierre Bédard (Kénogami) face à Serge Bouchard (Riverbend) et Marc Côté (Port-Alfred) qui a vaincu Daniel Dufour, également de La Baie.

Finalement en classe « D », les victoires d’André Gagnon (Riverbend), aux dépens de Rémi Brisson (Kénogami), de Martin Dufour (Riverbend), devant Isabelle Néron (Chicoutimi-Kénogami) ainsi que celle de Larry Mullen (Kénogami) contre Joël Gagné (Riverbend) permettent à ces équipes de passer à l’étape des quarts de finale.

Une autre longue journée attend de nouveau les compétiteurs, ce samedi, laquelle sera évidemment déterminante pour plusieurs d’entre eux et ce à compter de 07 h 30.

**Pierre Fellice**